

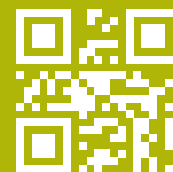
# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/)

Version  
numérique  
interactive



Ministère de l'Éducation  
nationale, de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche  
Direction générale de  
l'enseignement supérieur et  
de l'insertion professionnelle  
Direction générale de la  
recherche et de l'innovation  
Service de la coordination des  
stratégies de l'enseignement  
supérieur et de la recherche  
Sous-direction des  
systèmes d'information et  
des études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directrice de la publication**  
Isabelle Kabla-Langlois

**Rédacteur en chef**  
Emmanuel Weisenburger


#### **Auteurs**

Feres Belghith  
Marc Bideault  
Julien Calmand  
Joëlle Chazal  
Fabienne Corre  
Jean-Pierre Dalous  
Laurence Dauphin  
Catherine David  
Aurélie Demongeot  
Christophe Dixte  
Laurent Fauvet  
Odile Ferry  
Samuel Fouquet  
Zoé Friant  
Joëlle Grille  
Christophe Jagers  
Martine Jeljou  
Aline Landreau-Masaro  
Frédéric Laurent  
Françoise Laville  
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz  
Boris Ménard  
Stéphane Montenache  
Virginie Mora  
Claudette-Vincent Nisslé  
Sylvaine Péan  
Laurent Perrain  
Danielle Prouteau  
Justin Quemener  
Chris Roth  
Marguerite Rudolf  
Frédérique Sachwald  
Marie-Laure Taillibert  
Anna Testas  
Fanny Thomas  
Odile Wolber

**Maquettiste (version papier)**  
Corinne Jadas

**Impression**  
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered throughout the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or abstract pattern.

L'état  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche en France

# Sommaire

## enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15	p 40	la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

# recherche

26	p 62	l'effort de recherche et développement en France
27	p 64	les dépenses intérieures de recherche et développement
28	p 66	la recherche et développement par catégorie d'entreprises
29	p 68	les dépenses de recherche des principaux organismes publics
30	p 70	le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
31	p 72	le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
32	p 74	le financement de la R&T par les collectivités territoriales
33	p 76	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
34	p 78	le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
35	p 80	les moyens humains de la recherche et développement
36	p 82	la parité dans la recherche
37	p 84	les chercheurs en entreprise
38	p 86	le doctorat et les docteurs
39	p 88	l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
40	p 90	les Jeunes Entreprises Innovantes
41	p 92	la R&D en biotechnologie dans les entreprises
42	p 94	la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
43	p 96	la recherche en environnement
44	p 98	innovation technologique et recherche publique
45	p 100	la place de la France dans le 7 <sup>e</sup> PCRDT
46	p 102	les publications scientifiques de la France
47	p 104	le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
48	p 106	la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
49	p 108	la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

Depuis la réforme du Crédit d'impôt recherche (CIR) de 2008, le nombre d'entreprises l'utilisant a très fortement augmenté. Désormais, la quasi-totalité des entreprises actives en R&D en France connaissent et utilisent le CIR lorsqu'elles mènent des projets de R&D. La créance atteint 5,3 milliards d'euros au titre de 2012, soit 0,26 % du PIB et le double des financements publics directs à la R&D des entreprises.



e.esr.fr/8/R/31

Un grand nombre de pays utilisent désormais des dispositifs fiscaux pour inciter les entreprises à accroître leurs dépenses de R&D. Leur renforcement depuis une décennie s'expliquent en partie par le fait que ce type d'aide est adapté au contexte contemporain de l'innovation, à la fois exigeant et changeant. Contrairement aux subventions, les aides fiscales laissent le choix aux entreprises des projets à mener, sans cibler de secteur ou de technologie. Elles sont ainsi adaptées à la complexité des processus d'innovation et à leur caractère pluridisciplinaire. L'expansion des dispositifs fiscaux traduit aussi la concurrence à laquelle se livrent les pays pour attirer des centres de R&D d'entreprises.

Depuis les années 1990, l'intensité des aides directes à la R&D en France enregistre une tendance à la baisse, notamment du fait de la réduction des financements à la R&D de défense. Les aides directes représentent moins de 0,15 % du PIB depuis la fin des années 2000 (*graphique 01*). L'intensité de l'aide fournie par le CIR a en revanche augmenté à partir de 2004 et dépassé celle des aides directes à partir de 2008, pour se stabiliser autour de 0,25 % du PIB. Le taux de financement public total à la R&D des entreprises en France atteint 0,37 % du PIB (*graphique 01*), derrière la Corée du Sud mais loin devant les États-Unis, l'Allemagne ou le Japon.

Le renforcement du CIR a incité un nombre croissant d'entreprises à le demander, notamment les petites entreprises. Plus de 20 400 entreprises ont envoyé une déclaration pour l'année 2012 et près de 15 300 ont été bénéficiaires du CIR (*tableau 02*). Les entreprises de moins de 250 salariés fiscalement indépendantes représentent 76 % des bénéficiaires du CIR pour 23 % des dépenses déclarées et 25 % du CIR. Les entreprises de moins de 10 salariés, dont 97 % sont indépendantes, représentent près de 37 % des bénéficiaires du CIR.

Le montant du CIR est logiquement concentré sur les entreprises qui font le plus de dépenses de R&D, mais les petites et très petites entreprises reçoivent une part du CIR supérieure à leur part des dépenses déclarées. Cela correspond au mode de fonctionnement du CIR qui comporte des taux majorés pour les nouveaux entrants,

souvent des PME, ainsi qu'un taux réduit à 5 % pour les dépenses au-delà de 100 millions d'euros (M€) (voir méthodologie ci-contre).

Comme les années précédentes, le secteur « Électrique et électronique » est le secteur qui déclare le plus de dépenses (15 %) et celui qui reçoit le plus de CIR (16 %) (*tableau 03*). Au sein de ce secteur, la « Fabrication de composants électroniques » représente 4 % des dépenses déclarées et du CIR. La « Pharmacie » est deuxième pour les dépenses déclarées (13 %) et troisième pour le CIR (11 %). Certains secteurs de services poursuivent leur progression. Le secteur « Conseil et assistance en informatique » est le deuxième bénéficiaire du CIR avec 633 M€ et le secteur des « Services d'architecture et d'ingénierie » le quatrième avec 530 M€. Ils reçoivent plus de CIR que l'« Automobile » ou la « Construction navale/aéronautique/ferroviaire ».

L'écart entre la part dans les dépenses déclarées et dans le CIR constaté dans certains secteurs peut avoir plusieurs explications : de nouveaux entrants et de petites entreprises accroissent le CIR pour un montant de dépenses de R&D donné, alors que la concentration de dépenses au-delà de 100 M€ dans une seule entité a l'effet inverse du fait de l'application d'un taux réduit au-delà de ce seuil. Ainsi, la part relativement élevée du CIR du secteur « Conseil et assistance en informatique » s'explique-t-elle par la présence de nombreux nouveaux entrants de petite taille bénéficiant des taux majorés. À l'inverse, le secteur « Automobile » compte quelques gros laboratoires centraux déclarant des dépenses élevées.

Les travaux externalisés à des institutions publiques de recherche bénéficient d'un taux de CIR majoré. Ils ont représenté 449 M€ dans l'assiette du CIR (soit après application des plafonds de la sous-traitance) en 2012, en hausse de 159 % par rapport à 2007. Les dépenses externalisées à des organismes de recherche (dépenses réelles sans doublement) représentent 72 % des dépenses externalisées à la recherche publique, dont 60 % pour les seuls EPIC (*tableau 04*). Les établissements d'enseignement supérieur représentent 13 % du total, en accroissement par rapport à 2011.

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une mesure fiscale d'incitation à la R&D. Le CIR vient en déduction de l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année où les dépenses ont été engagées. L'assiette comporte essentiellement des dépenses de R&D (dépenses relatives aux moyens humains et matériels affectés à la R&D au sein de l'entreprise et à la recherche sous-traitée).

Depuis 2008, le CIR est calculé à partir du volume des dépenses éligibles, sans plafond. Ces dépenses sont définies à partir du Manuel de Frascati, comme la DIRDE, mais avec quelques dépenses supplémentaires (brevets, veille technologique, pour des montants très faibles) et des modalités de calcul propres au dispositif fiscal. Taux applicables en 2012 : 30 % des dépenses jusqu'à 100 M€ (40 % pour la première année d'entrée dans le dispositif et 35 % pour la deuxième) et 5 % au-delà.

La note « Le crédit d'impôt recherche en 2012 », disponible sur le site du secrétariat d'Etat de l'Enseignement supérieur et de la Recherche fournit des éléments de méthodologie complémentaires.

Sources : MENESR-DGRI, MENESR-DGESIP/DGRI-SIES et OCDE pour la comparaison internationale.

Référence : Le Crédit d'impôt recherche en 2012, MENESR-DGRI, disponible sur le site du secrétariat d'Etat de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Champ : France entière.

# le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises

# 31

## 02 Bénéficiaires, dépenses déclarées et crédit d'impôt recherche par taille d'entreprise en 2012

France entière

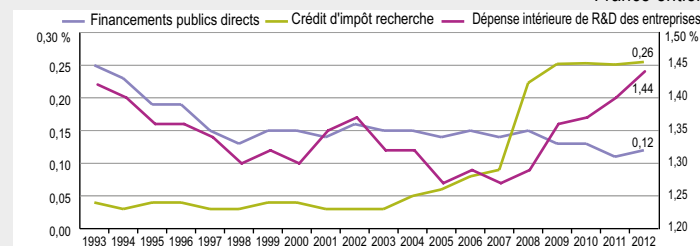
Effectif	Entreprises bénéficiaires			Dépenses déclarées			Crédit d'impôt recherche					
	Effectif	Répartition (en %)	Part des entreprises indépendantes (1) parmi les bénéficiaires (en %)	Montant (en M€)	Répartition (en %)	Part des dépenses déclarées par les entreprises indépendantes (1) (en %)	Montant (en M€)	Répartition (en %)	Part de la créance de CIR détenue par les entreprises indépendantes (1) (en %)	CIR moyen (en k€)	CIR / dépenses déclarées (en %)	
1 à 9	5 668	37,1	96,5	940	4,9	91,8	299	5,6	92,3	53	31,8	
10 à 249	7 910	51,8	77,4	4 579	23,9	77,0	1 376	25,8	77,3	174	30,0	
<b>Inférieur à 250</b>	<b>13 578</b>	<b>88,9</b>	<b>85,4</b>	<b>5 519</b>	<b>28,8</b>	<b>79,5</b>	<b>1 675</b>	<b>31,4</b>	<b>80,0</b>	<b>123</b>	<b>30,3</b>	
250 à 4 999	1 230	8,0	30,2	6 022	31,4	20,0	1 803	33,8	18,8	1 466	29,9	
5 000 et plus	96	0,6	6,3	7 561	39,4	0,4	1 828	34,3	0,6	19 045	24,2	
Non renseigné	377	2,5	98,9	82	0,4	99,4	26	0,5	98,8	69	31,9	
<b>Total</b>	<b>15 281</b>	<b>100,0</b>	<b>80,8</b>	<b>19 184</b>	<b>100,0</b>	<b>29,8</b>	<b>5 333</b>	<b>100,0</b>	<b>32,2</b>	<b>349</b>	<b>27,8</b>	

51,8 % des bénéficiaires du CIR ont des effectifs compris en 10 et 249 salariés. 85,4 % des bénéficiaires du CIR de 10 et 249 salariés sont indépendantes. (1) Entreprise fiscalement indépendante

Source : MENESR-DGRI-SETTAR.

## 01 Évolution des financements publics de la R&D des entreprises et de la dépense intérieure de R&D des entreprises (en % du PIB)

France entière



En 2012, la dépense intérieure de R&D des entreprises représente 1,44 % du PIB, le crédit d'impôt recherche 0,26 % et les financements publics directs 0,12 %.

Source : MENESR-DGRI-SITTAR et MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

## 04 Répartition des dépenses externalisées à la recherche publique en France (1) en 2012

France entière

	Montant (en M€)	Répartition (en %)
<b>Établissements d'Enseignement Supérieur</b>	<b>66</b>	<b>13</b>
Universités	35	6,9
Écoles d'ingénieurs	29	5,8
Autres établissements d'enseignement supérieur	2	0,3
<b>Organismes de recherche</b>	<b>343</b>	<b>71,7</b>
EPIC	305	60,1
EPST	58	11,5
<b>Instituts sans but lucratif (ISBL)</b>	<b>52</b>	<b>10,2</b>
Centres techniques industriels	12	2,4
Fondations	10	1,9
Autres ISBL	30	5,9
<b>Autres</b>	<b>25</b>	<b>5,1</b>
dont CHU, CHR	20	4
<b>Total</b>	<b>506 (2)</b>	<b>100</b>

(1) Montant des factures déclarées par les entreprises dans l'annexe de la déclaration fiscale, sans doublement des montants et sans plafonds.

(2) Les données recueillies à partir de l'annexe porte sur 98 % des montants sous-traités à la recherche publique (516 M€).

Source : MENESR-DGRI-SITTAR.

## 03 Répartition sectorielle des dépenses déclarées et du crédit d'impôt recherche en 2012 (1) (en %, en M€)

France entière

	Dépenses déclarées (en %)	Répartition (en %)	Montant (en M€)
<b>Industries manufacturières</b>	<b>63,0</b>	<b>60,3</b>	<b>3 213</b>
Industrie électrique et électronique	15,0	15,9	843
dont Industrie électrique	5,2	5,7	277
dont Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	4,1	4,1	219
dont Fabrication de composants électroniques	2,7	2,9	144
dont Autres	3,0	3,2	203
Pharmacie, parfumerie, entretien	13,0	10,7	574
dont Industrie pharmaceutique	10,5	8,9	476
dont Parfumerie, entretien	2,5	1,8	98
Industrie automobile	8,4	6,5	344
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	7,0	6,3	338
Chimie, caoutchouc, plastiques	4,8	5,1	271
Industrie mécanique	3,6	3,9	206
Textile, habillement, cuir	1,5	1,7	89
Autres industries manufacturières	9,8	10,2	547
<b>Services</b>	<b>35,1</b>	<b>37,7</b>	<b>2 013</b>
Conseil et assistance en informatique	10,9	11,9	633
Services d'architecture et d'ingénierie	9,4	9,9	530
Services de télécommunications	1,5	1,3	70
Services bancaires et assurances	1,6	1,7	91
Recherche et développement (2)	3,0	3,3	179
Autres services	8,7	9,6	510
<b>Autres secteurs (3)</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>107</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>5 333</b>

(1) Après réaffectation des secteurs Holdings et Services de R&D.

(2) Les montants correspondants à la R&D ont été distribués en fonction du secteur utilisateur lorsque ce n'était pas le secteur des services de R&D lui-même.

(3) « Agriculture, sylviculture et pêche », « Bâtiment et travaux publics » et activité non indiquée (0,1 %).

Source : MENESR-DGRI-SITTAR.





# table des sigles et abréviations

<b>ACOSS</b> : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.	<b>CNES</b> : Centre national d'étude spatiale.
<b>ADEME</b> : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.	<b>CNRS</b> : Centre national de la recherche scientifique.
<b>AES</b> : [Filière] Administrative économique et sociale.	<b>CNU</b> : Conseil national des universités.
<b>ALS</b> : Allocation de logement à caractère social.	<b>COM</b> : Collectivités d'outre-mer.
<b>ANDRA</b> : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.	<b>CPER</b> : Contrat de projet État-Région.
<b>ANR</b> : Agence nationale de la recherche.	<b>CPES</b> : Classe préparatoire aux études supérieures.
<b>ANRS</b> : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.	<b>CPGE</b> : Classe préparatoire aux grandes écoles.
<b>APL</b> : Aide personnalisée au logement.	<b>CROUS</b> : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
<b>ASU</b> : Administration scolaire et universitaire.	<b>CSTB</b> : Centre scientifique et technique du bâtiment.
<b>ATER</b> : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.	<b>CTRS</b> : Centre thématique de recherche et de soin.
<b>ATSS</b> : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.	<b>CUFR</b> : Centre universitaire de formation et de recherche.
<b>AUUAU</b> : Allocation unique d'aide d'urgence.	<b>DAEU</b> : Diplôme d'accès aux études universitaires.
<b>BCS</b> : Bourses sur critères sociaux.	<b>DCG</b> : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
<b>BEP</b> : Brevet d'études professionnelles.	<b>DEA</b> : Diplôme d'études approfondies.
<b>BRGM</b> : Bureau de recherches géologiques et minières.	<b>DEG</b> : Droit, économie, gestion.
<b>BTS</b> : Brevet de technicien supérieur.	<b>DERD</b> : Dépense extérieure de recherche et développement.
<b>BTS</b> : Brevet de technicien supérieur agricole.	<b>DERDE</b> : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
<b>CAP</b> : Certificat d'aptitude professionnelle.	<b>DESCF</b> : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
<b>CBPRD</b> : Crédits budgétaires publics de R&D.	<b>DEPP</b> : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
<b>CEA</b> : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.	<b>DESS</b> : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
<b>CEPA</b> : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.	<b>DEUG</b> : Diplôme d'études universitaires générales.
<b>Céreq</b> : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.	<b>DEUST</b> : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
<b>CFA</b> : Centre de formation d'apprentis.	<b>DGCL</b> : Direction générale des collectivités locales.
<b>CHU</b> : Centre hospitalier universitaire.	<b>DGESIP</b> : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
<b>CIFRE</b> : Convention industrielle de formation par la recherche.	<b>DGESCO</b> : Direction générale de l'enseignement scolaire.
<b>CIR</b> : Crédit d'impôt recherche.	<b>DGFIP</b> : Direction générale des finances publiques.
<b>CIRAD</b> : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.	<b>DGRH</b> : Direction générale des ressources humaines.
<b>CITE</b> : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).	<b>DGRI</b> : Direction générale de la recherche et de l'innovation.
<b>CLCC</b> : Centre de lutte contre cancer.	<b>DIE</b> : Dépense intérieure d'éducation.
<b>CNAF</b> : Caisse nationale d'allocations familiales.	<b>DIEO</b> : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
<b>CNAM</b> : Conservatoire national des arts et métiers.	<b>DIRD</b> : Dépense intérieure de recherche et développement.
	<b>DIRDA</b> : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

**DIRDE** : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

**DNB** : Diplôme national du brevet.

**DNRD** : Dépense nationale de recherche et développement.

**DNRDA** : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

**DNRDE** : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

**DNTS** : Diplôme national de technologie spécialisée.

**DOM** : Département d'outre-mer.

**DRT** : Diplôme de recherche technologique.

**DSCG** : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

**DUT** : Diplôme universitaire de technologie.

**ENS** : École normale supérieure.

**EPA** : Établissement public à caractère administratif.

**EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale.

**EPSCP** : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

**EPIC** : Établissement public à caractère industriel et commercial.

**EPST** : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

**ES** : Économie et social.

**ESA** : Agence spatiale européenne.

**ETI** : Entreprises de taille intermédiaire.

**ETP** : Équivalent temps plein.

**EUMETSAT** : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

**FNAU** : Fond national d'aide d'urgence.

**FSDIE** : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

**HDR** : Habilitation à diriger des recherches.

**HCRES** : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

**IAE** : Institut d'administration des entreprises.

**IEP** : Institut d'études politiques.

**IFREMER** : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

**IFSTTAR** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

**IFSI** : Institut de formation en soins infirmiers.

**INALCO** : Institut national des langues et civilisations orientales.

**INCA** : Institut national du cancer.

**INED** : Institut national d'études démographiques.

**INERIS** : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

**INP** : Institut national polytechnique.

**INPI** : Institut national de la propriété intellectuelle.

**INRA** : Institut national de la recherche agronomique.

**INRIA** : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

**Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques.

**INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

**IPEV** : Institut polaire français Paul Émile Victor.

**IRD** : Institut de recherche pour le développement.

**IRSN** : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

**IRSTEA** : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

**ISBL** : Institution sans but lucratif.

**ITER** : International Thermonuclear Experimental Reactor.

**ITRF** : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

**IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres.

**IUP** : Institut universitaire professionnalisé.

**IUT** : Institut universitaire de technologie.

**JEI** : Jeune entreprise innovante.

**L** : Littéraire.

**LEBM** : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

**LFI** : loi de finance initiale.

**LLA** : Lettres, langues, arts.

**LMD** : Licence, master, doctorat.

**LNE** : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

**LOLF** : Loi organique relative aux lois de finances.

**LP** : Licence professionnelle.

**LRU** : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

**M1** : Master première année.

**M2** : Master deuxième année.

# table des sigles et abréviations

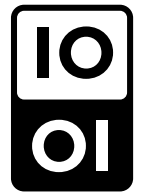
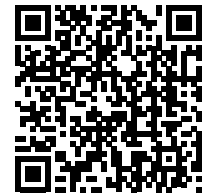
<b>MAAF</b> : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	d'innovation dans les transports terrestre.
<b>MBA</b> : Master of business and administration.	<b>PRES</b> : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.
<b>MCF</b> : Maître de conférences.	<b>R&amp;D</b> : Recherche et développement.
<b>Md€</b> : Milliard d'euros.	<b>R&amp;T</b> : Recherche, développement et transfert de technologie.
<b>M€</b> : Million d'euros.	<b>RNCP</b> : Répertoire national des certifications professionnelles.
<b>MEDDE</b> : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.	<b>RTRA</b> : Réseaux thématiques de recherche avancée.
<b>MENESR</b> : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	<b>S</b> : Scientifique.
<b>MIC</b> : Micro-entreprise(s)	<b>SHS</b> : Sciences humaines et sociales.
<b>MIRES</b> : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.	<b>SIES</b> : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.
<b>MSG</b> : Maîtrise de sciences de gestion.	<b>SISE</b> : Système d'information pour le suivi des étudiants.
<b>MST</b> : Maîtrise de sciences et techniques.	<b>ST2S</b> : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).
<b>NABS</b> : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.	<b>STAPS</b> : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
<b>NAF</b> : Nomenclature d'activités française.	<b>STG</b> : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).
<b>nd</b> : non disponible.	<b>STI</b> : Sciences et technologies industrielles.
<b>ns</b> : non significatif.	<b>STIC</b> : Sciences et technologies de l'information et de la communication.
<b>OCDE</b> : Organisation de coopération et de développement économiques.	<b>STS</b> : Section de techniciens supérieurs.
<b>OEB</b> : Office européen des brevets.	<b>STS [Disciplines]</b> : Sciences-Technologies-Santé.
<b>ONERA</b> : Office national d'études et de recherches aérospatiales.	<b>STT</b> : Sciences et technologies tertiaires.
<b>OPCA</b> : Organisme paritaire collecteur agréé.	<b>TOM</b> : Territoire d'outre-mer.
<b>OST</b> : Observatoire des sciences et techniques.	<b>UE</b> : Union européenne.
<b>OVE</b> : Observatoire de la vie étudiante.	<b>URSSAF</b> : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.
<b>PACA</b> : Provence-Alpes-Côte d'Azur.	<b>UT</b> : Université de technologie.
<b>PACES</b> : Première année commune aux études de santé.	<b>USPTO</b> : United States Patent and Trademark Office.
<b>PCEM</b> : Premier cycle des études médicales.	<b>VAE</b> : Validation des acquis de l'expérience.
<b>PCRDT</b> : Programme-cadre de recherche et développement technologique.	<b>\$PPA</b> : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.
<b>PCS</b> : Professions et catégories sociales.	
<b>PME</b> : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).	
<b>PMI</b> : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).	
<b>PIA</b> : Programme Investissements d'avenir.	
<b>PIB</b> : Produit intérieur brut.	
<b>PR</b> : Professeur des universités.	
<b>PREDIT</b> : programme interministériel de recherche et	

### L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/)



### L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

### Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/)



### La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

[data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/](http://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/)



**> Vous recherchez une publication du  
ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de  
la Recherche sur l'Enseignement  
supérieur et la Recherche**

sur internet  
[publication.enseignementsup-  
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-<br/>recherche.gouv.fr)

Courriel  
[contact.eesr@recherche.gouv.fr](mailto:contact.eesr@recherche.gouv.fr)



# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

*L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



**16 €**

ISSN 1962-2546  
Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2015  
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes  
d'information et des études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05